

Discours de Paul-Henri Spaak (Bruxelles, 29 janvier 1963)

Légende: Le 29 janvier 1963, lors de la dix-septième réunion ministérielle entre les pays de la Communauté économique européenne (CEE) et le Royaume-Uni, Paul-Henri Spaak, ministre belge des Affaires étrangères, critique le veto de la France à la demande d'adhésion britannique aux Communautés européennes.

Source: Union de l'Europe occidentale Assemblée-Commission des Affaires générales: L'année politique en Europe Rétrospective 1963. Mars 1964. Paris: Union de l'Europe occidentale Assemblée-Commission des Affaires générales. "Discours de Paul-Henri Spaak, Ministre des affaires étrangères de Belgique (Bruxelles, 29 janvier 1963)", p. 32-33.

Copyright: (c) WEU Secretariat General - Secrétariat Général UEO

URL: http://www.cvce.eu/obj/discours_de_paul_henri_spaaq_bruzelles_29_janvier_1963-fr-b6a423c9-4caa-46ea-b425-d2ad29b2ddff.html

Date de dernière mise à jour: 13/04/2015

Discours de Paul-Henri Spaak (Bruxelles, 29 janvier 1963)

Tout le monde, je crois, comprendra dans quel sentiment de trouble, d'inquiétude et de tristesse je prends la parole dans cette réunion.

Le mouvement qui tend à unir l'Europe et à lui rendre sa place dans le monde connaît, comme tout grand mouvement, des jours de victoire et des jours de défaite. La journée d'aujourd'hui est incontestablement une journée de défaite.

La Grande-Bretagne, sans raison valable, à l'avis de cinq des délégations du Marché Commun, est écartée des négociations que nous avons entreprises afin de réaliser son adhésion. Tout ce qu'on lui reproche aujourd'hui était connu lorsque la négociation a commencé. Lorsqu'au mois d'octobre de l'année 1961, M. Heath est venu à Paris, à la demande de la France, pour exposer la position de la Grande-Bretagne, il nous a dit que la Grande-Bretagne était prête à accepter tous les principes du Traité de Rome ; qu'elle était prête aussi à accepter les conséquences politiques de son adhésion éventuelle à la Communauté économique, mais, loyalement, il nous a indiqué qu'il y avait trois ordres de sujets sur lesquels des discussions devraient avoir lieu : les problèmes du Commonwealth ; les problèmes de l'agriculture britannique ; les problèmes des relations avec les pays qui forment l'A.E.L.E.

C'est après avoir entendu cet exposé que nous avons décidé, à l'unanimité, de commencer les négociations.

Aujourd'hui, cinq délégations sur six estiment que ces négociations, bien qu'ayant été longues et quelquefois difficiles, ne se trouvent pas dans une impasse et que la sagesse serait de les continuer dans le même esprit de coopération et de loyauté. S'il y avait, aujourd'hui, d'autres raisons d'écarter la Grande-Bretagne, il me semble que le devoir de ceux qui, soudainement, auraient découvert des motifs de mettre fin à ces négociations, aurait été de nous les dire afin que nous puissions en discuter. On ne nous a pas mis devant ces motifs nouveaux ; on nous a demandé d'arrêter brutalement un effort que nous avons entrepris il y a maintenant plus d'une année. C'est une chose grave qui arrive aujourd'hui, c'est une chose grave d'écarter, sans motif valable, la Grande-Bretagne de l'Europe. C'est une entorse sérieuse à ce qui avaient été nos promesses solennelles.

Lorsque nous avons fait le Traité de Rome, nous n'avons pas cessé de proclamer que la Communauté que nous organisions était une communauté ouverte. Cela figure dans les textes mêmes du traité. Aujourd'hui, sans que nous puissions nous en expliquer vis-à-vis de la Grande-Bretagne, nous sommes forcés, certains d'entre nous, contre leur gré, contre leur volonté, contre leur espoir, de ne pas respecter la politique que nous avons définie. Vous pensez bien qu'une telle situation, qui vous est créée, nous est extrêmement pénible et qu'il est difficile d'imaginer qu'elle n'aura pas de répercussions et de conséquences dans l'avenir.

Messieurs, ce qui arrive aujourd'hui dépasse malheureusement en importance la simple question des négociations entre la Communauté et la Grande-Bretagne. C'est la politique étrangère des pays de la Communauté qui se trouve soudainement modifiée.

Il faut rappeler que, pendant plus d'un an, chacun d'entre nous, y compris la délégation française, n'a pas cessé d'affirmer que le but que nous nous proposons était de faire entrer la Grande-Bretagne dans la Communauté et que, pour y réussir, nous mènerions des négociations loyales. Le 14 janvier dernier, sans être prévenus par aucun des moyens diplomatiques qui sont à la disposition des pays, nous avons été placés devant un renversement spectaculaire de la politique française exigeant un renversement spectaculaire de notre propre politique, sans qu'il nous soit même permis de discuter des raisons qui amenaient un tel événement. L'obligation, dans laquelle nous sommes aujourd'hui de nous incliner, est

pénible. Je crois pouvoir dire que si le Traité de Rome n'éclate pas à la suite de ce qui se passe, l'esprit communautaire est cependant gravement, et je le crains, mortellement atteint pour longtemps.

A partir du moment où, dans une communauté, un seul des partenaires veut obliger tous les autres à prendre des décisions qui sont d'une importance capitale pour sa vie, l'esprit communautaire n'existe plus. Il sera extrêmement difficile, j'en suis convaincu, de continuer à développer l'Europe économique. Quant à l'Europe politique que nous avons rêvée comme une conséquence nécessaire de notre organisation économique, je ne sais pas quand il sera possible d'en parler de nouveau, puisque, incontestablement, la confiance n'existe plus.

Messieurs, j'aurais encore beaucoup de choses à dire, beaucoup d'inquiétudes à signaler, beaucoup de tristesse à exprimer, mais je crois que j'ai déjà été suffisamment long. Je veux, en terminant, dire à la fois mes regrets profonds de ce qui arrive et ma protestation solennelle contre la façon dont cette décision nous a été imposée.